



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105741>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 24-105741

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-37142

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500084

Ville : Cherbourg-en-Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de régénération de puits et forages d'alimentation en eau potable pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations consistent en des travaux de régénération de puits et forages d'alimentation en eau potable pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 17/09/24 Marché n° : K24153 Grpt Aquassys Dol Forage /Log Hydro, Les Rolandieres, 35120 Dol-De-Bretagne Montant indéfini Renseignements

complémentaires : Accord-passé sans montant minimum annuel mais avec un montant maximum annuel fixé à 300 000 euro(s) Ht. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024 pour la première période. Il pourra être reconduit le 1er janvier de chaque année, cinq fois au maximum à chaque fois pour une durée de 12 mois Les pièces sont consultables sur demande écrite par courrier en recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024